

Image not found or type unknown



succession d'une personne mariée sans enfant mais avec parent vivant

Par **jht**, le **28/05/2020** à **15:49**

Bonjour,

Mon frère, propriétaire de deux maisons, est décédé en 2017. Il était marié mais n'avait pas d'enfants. Sa mère est toujours vivante ; à la connaissance de cette dernière, il n'a pas été établi de succession ou, du moins, elle n'en a pas été avisée.

Est-ce légal ?

Merci.